



LYCÉE  
DENIS-DE-ROUGEMONT  
NEUCHÂTEL

# La maturité gymnasiale

## Informations générales

*“ L'avenir n'est pas à découvrir, mais au contraire, à inventer ”*

Denis de Rougemont

## Pour entreprendre des études

---

### Les études supérieures

Les modifications profondes du contexte socioculturel ainsi que l'obligation de relever les défis posés par un monde de plus en plus complexe et exigeant ont entraîné, dans beaucoup de pays, une restructuration des études secondaires et la réaffirmation de leur statut.

Dans un temps où le critère de qualité est omniprésent, l'accès aux Universités et aux Ecoles polytechniques ou à d'autres formations supérieures passe par des études gymnasiales solides, certifiées par une *maturité* reconnue dans toute la Suisse.

Le lycée vise donc à promouvoir le projet de l'élève et à responsabiliser celui-ci dans la préparation de son avenir personnel et professionnel.

Au travers de disciplines particulières et de domaines d'études reliés dans une approche interdisciplinaire, le Lycée Denis-de-Rougemont propose à l'élève d'étendre ses connaissances, de valoriser son travail personnel, d'affirmer son aptitude à la recherche, au questionnement et à la communication, de développer sa perception personnelle de la société et du monde.

### Les objectifs de la maturité suisse

La Confédération et les Cantons se sont déterminés sur les objectifs que doivent poursuivre les écoles délivrant des certificats de maturité gymnasiale. L'ordonnance et la réglementation fixant les conditions de reconnaissance (ORM) donnent mission aux gymnases et lycées de Suisse de s'inscrire dans une perspective de formation permanente permettant d'atteindre la maturité requise pour entreprendre des études supérieures.

Ces buts sont :

- ✓ l'acquisition de solides connaissances fondamentales favorisant l'ouverture d'esprit et la capacité de jugement indépendant
- ✓ la prise de responsabilité à l'égard de soi-même, d'autrui, de la société et de la nature
- ✓ le développement simultané de l'intelligence, de la volonté, de la conscience éthique, de la sensibilité esthétique, des aptitudes physiques
- ✓ l'introduction à la méthodologie scientifique et la maîtrise d'une seconde langue nationale en plus de la pratique d'autres langues
- ✓ l'aptitude à se situer dans notre monde naturel, technique, social et culturel, dans ses dimensions suisses et internationales, actuelles et historiques

Le philosophe grec *Aristote* (384 - 322 av. JC), disciple de Platon et précepteur d'Alexandre le Grand, fonda le lycée à Athènes en 335 avant notre ère. Il y enseigna pendant plusieurs années aussi bien au grand public qu'aux élèves avancés.

Celui qu'on reconnaît comme le père de la logique est aussi un naturaliste. Ainsi ses observations et ses expériences, notamment dans les domaines de la physique et de la biologie, viennent doubler et appuyer le savoir qu'il met au service d'une intelligence encyclopédique. Son œuvre se compose également de traités de morale, de politique et de littérature.

Ouvert à toutes les formes d'intelligence et de connaissance, le lycée est donc le lieu des études par excellence.

La philosophie et les sciences, les langues anciennes autant que les langues modernes, les mathématiques et les sciences humaines y côtoient la mise en œuvre de méthodes de travail, la découverte des arts et les exercices physiques.

**Le Gymnase cantonal de Neuchâtel**, fondé en 1873, a longtemps cohabité avec l'Université, dont il ne quittera les locaux qu'au milieu de XXe siècle pour s'installer dans deux bâtiments autonomes construits entre 1953 et 1964. Sa tradition marquée en sciences, langues modernes et lettres classiques lui a valu une réputation bien établie.

**Le Lycée Denis-de-Rougemont**, comme les Lycées Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds et Jean-Piaget à Neuchâtel, a été institué par décret du Grand Conseil neuchâtelois en février 1997 dans le cadre de la restructuration des écoles secondaires supérieures et de l'introduction de la nouvelle maturité suisse.

## Denis de Rougemont

---

Né à Couvet en 1906, Denis de Rougemont fut un penseur et un écrivain marquant du XX<sup>e</sup> siècle. Son œuvre est à la fois une profonde réflexion sur la civilisation occidentale et un engagement en faveur d'une Europe unie selon les principes du fédéralisme.

Après l'obtention d'un baccalauréat scientifique au Gymnase cantonal de Neuchâtel et renonçant aux études de chimie qu'il envisageait, il entre à l'Université, en faculté des lettres, à Neuchâtel, puis à Vienne et à Genève. Sa formation en français, allemand, latin, histoire, psychologie et philosophie le conduira à s'intéresser à tous les domaines de la pensée et lui fournira les moyens d'analyse et les références qu'exige la défense des nombreuses causes qu'il a voulu servir.

L'un de ses premiers essais, *Penser avec les mains* (1936), montre que théorie et pratique ne sont pas dissociables. Denis de Rougemont l'intellectuel s'engage donc concrètement en faveur de la liberté d'opinion : aux Etats-Unis durant la seconde guerre mondiale; à la présidence du Congrès pour la liberté de la culture; dans ses prises de parole pour obtenir la libération d'intellectuels emprisonnés.

D'autres renseignements sur la vie et l'œuvre de Denis de Rougemont : [www.fondationderougemont.org](http://www.fondationderougemont.org)

Fondateur du Centre européen de la culture, à Genève en 1950, Denis de Rougemont a développé ses thèses et convictions européennes dans de très nombreux textes, dont les titres sont en eux-mêmes évocateurs, par exemple :

*Fédéralisme et Nationalisme* (1954),  
*L'Aventure occidentale de l'homme* (1957),  
*Vingt-huit siècles d'Europe* (1961),  
*Les Chances de l'Europe* (1962),  
*Lettre ouverte aux Européens* (1970).

Dans le domaine littéraire, son ouvrage majeur est sans doute le très célèbre essai *L'Amour et l'Occident* (1939). Cette étude psychologique, historique et éthique du sentiment amoureux dans les populations européennes demeure une référence.

Une vie au service d'une idée fondatrice ne cesse jamais, puisque *L'Avenir est notre affaire* (1977). Elle ne peut qu'être prolongée à travers le questionnement permanent, lucide et courageux, sur les réalités de l'existence et les limites des institutions.

Denis de Rougemont est mort à Genève en 1985. Le lycée qui porte son nom entend honorer sa mémoire en soulignant qu'il y a encore beaucoup à donner au monde, notamment dans l'engagement des jeunes lycéennes et lycéens.

### Le choix de l'élève

La maturité suisse, couvrant un vaste champ d'investigation tout en insistant sur la notion de culture générale, propose un système à options.

Cette conception des études gymnasiales permet à l'élève d'opérer un certain nombre de choix, non seulement par les options elles-mêmes - spécifiques et complémentaires - mais également dans certaines disciplines fondamentales et pour le sujet du travail de maturité.

Une telle liberté dans la construction de son programme personnel exige une réelle prise de responsabilité de la part de l'élève, aussi bien quant à ses possibilités et à ses aspirations, qu'en vue des études supérieures qu'il envisage.

Le programme d'étude s'étend sur quatre années. Il a donc commencé dès la dernière année de la scolarité obligatoire (degré 11) pour les élèves ayant choisi une option académique. A la veille de leur entrée au lycée, ceux-ci sont appelés à confirmer ou modifier leur choix d'option spécifique au vu des expériences faites et selon leurs projets d'avenir.

L'élève définira ainsi son profil d'études dans le cadre des possibilités offertes par le Lycée Denis-de-Rougemont et décrites dans les pages qui suivent.

### La construction du programme

Le Lycée Denis-de-Rougemont offre une préparation complète à la maturité gymnasiale selon les multiples voies proposées par un système à options judicieusement équilibré.

L'élève se compose un programme qui comprend :

- 11 disciplines fondamentales (DF), admettant certains choix ;
- 1 option spécifique (OS), à choix ;
- 1 option complémentaire (OC), à choix ;
- 1 travail de maturité (sujet choix)

L'ensemble est complété par des enseignements en introduction à l'économie et au droit, en interdisciplinarité et en éducation physique. Divers cours facultatifs sont également offerts (théâtre, chinois, préparation au First Certificate of Cambridge, etc.)

Les choix proposés portent sur les disciplines elles-mêmes, leurs différents statuts ou leur niveau d'enseignement : mathématiques niveau 1 / niveau 2, par exemple.

L'occasion est même donnée de préparer une partie du programme en anglais et d'obtenir une maturité avec mention bilingue.

## Le choix des disciplines et des options

---

### Le sens des options

- ❑ **L'option spécifique (OS)** correspond à l'intérêt prépondérant de l'élève. Le programme - plusieurs heures par semaine - est distinct de celui qui est proposé pour la(les) même(s) branche(s) dans le groupe des disciplines fondamentales.
  
- ❑ **L'option complémentaire (OC)** accentue ou diversifie l'orientation définie par l'option spécifique et les disciplines fondamentales. Le choix de l'option complémentaire, qui est enseignée les deux dernières années, intervient dans le courant de la première année de lycée sur la base d'une information et d'une documentation adéquates.
  
- ❑ **Le travail de maturité (TM)** s'effectue durant la troisième année (degré 14). Il est réalisé seul, et à titre exceptionnel en groupe de deux. Son objectif est à la fois de mettre en œuvre les connaissances acquises et de maîtriser diverses méthodes de recherche et de travail.

### Des choix réalistes

Pour garantir la cohérence des programmes et la validité des titres, il convient de faire coïncider le mieux possible ses aspirations (personnelles et professionnelles) et ses compétences dans les diverses disciplines.

Dans le même esprit de crédibilité, les réglementations fédérales et cantonales imposent un certain nombre de conditions dans la définition des profils d'étude (voir page 7).

**Des problèmes de faisabilité liés à des choix particuliers peuvent conduire à des transferts d'école, à des adaptations de programmes ou à des changements de profil.**

### Une information précise

Le *Guide des maturités* édité par le Département de l'éducation et de la famille donne toutes les indications utiles. De plus, cette information est complétée par diverses séances organisées au lycée à l'intention des futurs élèves et de leurs parents.



### Les conditions de choix

Pour les raisons évoquées précédemment, les réglementations en vigueur imposent quelques contraintes dans la composition des choix. Il est à noter que :

- ✓ l'allemand ne peut être abandonné au profit de l'italien (degré 12) que si l'élève peut attester d'une base suffisante en italien ;
- ✓ une langue étudiée en DF ne peut être retenue en OS ;
- ✓ une même discipline ne peut être choisie à la fois en OS et en OC ;
- ✓ le choix de la musique en OS exclut celui du sport en OC et implique la musique en DF ;
- ✓ le choix des mathématiques niveau 2 est fortement conseillé aux élèves qui choisissent une OS scientifique; il est obligatoire pour l'OS physique et applications des mathématiques ;
- ✓ les choix opérés à l'école obligatoire peuvent certes être modifiés à l'entrée au lycée, mais les changements doivent être motivés et les rattrapages sont à la charge des élèves.



## La mention bilingue anglais

---

Soucieux de répondre aux attentes qui se font de plus en plus pressantes en matière d'enseignement des langues vivantes, le Lycée Denis-de-Rougemont offre à ses élèves la possibilité d'obtenir un titre de maturité gymnasiale avec mention bilingue anglais.

### Pour qui ?

Cette offre, limitée quant aux effectifs, s'adresse aux élèves motivés ayant de bonnes connaissances en anglais et qui, **sans être anglophones**, sont désireux de développer de nouvelles compétences par une approche différente de la langue cible. De bons résultats dans l'ensemble des disciplines enseignées en 11<sup>ème</sup> année sont requis. Un nombre minimum de 36 points sur les disciplines à niveau et l'option académique est exigé, ou 32 points sans l'option académique. De plus, une note minimum de 5.0 en anglais, niveau 2, est requise aux deux semestres de la 11<sup>ème</sup> année.

La filière bilingue est proposée aux élèves qui s'inscrivent au Lycée Denis-de-Rougemont dans **l'une des options spécifiques suivantes** :

- biologie-chimie (maths 1 ou maths 2)
- physique et applications des mathématiques (maths 2 uniquement)
- espagnol (maths 1 uniquement)

N.B : Le choix de l'italien en L2/L3 et du grec en L3 n'est pas possible pour l'admission en filière bilingue.

Avec l'inscription générale au lycée, les intéressés voudront bien faire parvenir à la direction **une lettre manuscrite de motivation**, avec un objectif clair quant aux études après le lycée, ainsi qu'une **copie du bulletin du 1<sup>er</sup> semestre** de 11<sup>ème</sup> année.

Si les circonstances l'exigent, l'élève peut toutefois être invité à modifier son choix d'option spécifique.

### Pourquoi ?

L'objectif n'est pas de former de parfaits bilingues mais, par une immersion sectorielle et une démarche interdisciplinaire, de donner aux lycéens et lycéennes les moyens d'utiliser aisément une langue aujourd'hui incontournable pour quiconque veut entreprendre une carrière professionnelle avec un maximum de chances de réussite, notamment dans les profils scientifiques.

### Comment ?

Le lycée propose aux candidats à la maturité bilingue plus de 900 périodes d'enseignement en anglais réparties sur trois ans dans les branches et domaines suivants :

- ✓ les mathématiques (niveaux 1 et 2)
- ✓ les sciences humaines (disciplines fondamentales) :
  - géographie
  - histoire
  - philosophie

Nous précisons que le travail de maturité peut être rédigé et soutenu en anglais. Dans ce cas, il portera uniquement sur les branches mentionnées en page 8.

Par contre, si un élève inscrit dans la filière bilingue souhaite rédiger et soutenir son travail de maturité en français, le choix du sujet pourra s'opérer sur l'ensemble des branches proposées au lycée.

### Evaluation

On tiendra compte de la double évaluation de la matière elle-même et de la langue en favorisant les interrogations orales et en proposant des épreuves adaptées à ce type d'enseignement.

Les moyennes réglementaires sont obtenues en respectant les exigences fondamentales prévues au plan d'étude des disciplines concernées.

En mathématiques, l'examen de maturité se fera en anglais (examen écrit et oral). Il en va de même pour la présentation et la soutenance du travail de maturité, si celui-ci est rédigé en anglais dans le cadre de la filière bilingue.

### Conditions de promotion

En 1<sup>ère</sup> année, il est demandé aux élèves de terminer l'année scolaire même si une situation d'échec est déjà constatée à la fin du 1<sup>er</sup> semestre. Il est important de pouvoir dresser un bilan sur une année complète.

En ce qui concerne les conditions de promotion, on se référera au Règlement des études des lycées cantonaux, état à la rentrée scolaire 2015-2016, chapitre 3, qui est applicable à tous les élèves.

### Calendrier

1<sup>ère</sup> phase :  
Inscription générale au lycée :  
**Mercredi 7 mars 2018**

2<sup>ème</sup> phase :  
Analyse des dossiers par la direction :  
**Mi-mars**

**Tout dossier incomplet ou remis hors délai sera écarté.**

3<sup>ème</sup> phase :  
Acceptation des dossiers et éventuels changement de profil :  
**Fin mars**

## Offre d'étude

---

<b>GROUPE DE BRANCHES</b>	
<b>Langues</b>	L1 Français L2 Allemand / Italien L3 Italien / Anglais / Grec
<b>Mathématiques</b>	Mathématiques (niv. 1 / niv. 2)
<b>Sciences expérimentales</b>	Biologie Chimie Physique
<b>Sciences humaines</b>	Histoire Géographie Philosophie
<b>Arts</b>	Arts visuels / Musique
<b>Option spécifique</b>	A choix : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Latin</li> <li>• Italien</li> <li>• Espagnol</li> <li>• Biologie-chimie</li> <li>• Physique et app. des maths</li> <li>• Musique</li> <li>• Economie et droit (TC)*</li> </ul>
<b>Option complémentaire</b>	A choix : Selon liste cantonale
<b>Travail de maturité</b>	
<b>Disciplines cantonales</b>	Intro. à l'économie et au droit Education physique Interdisciplinarité

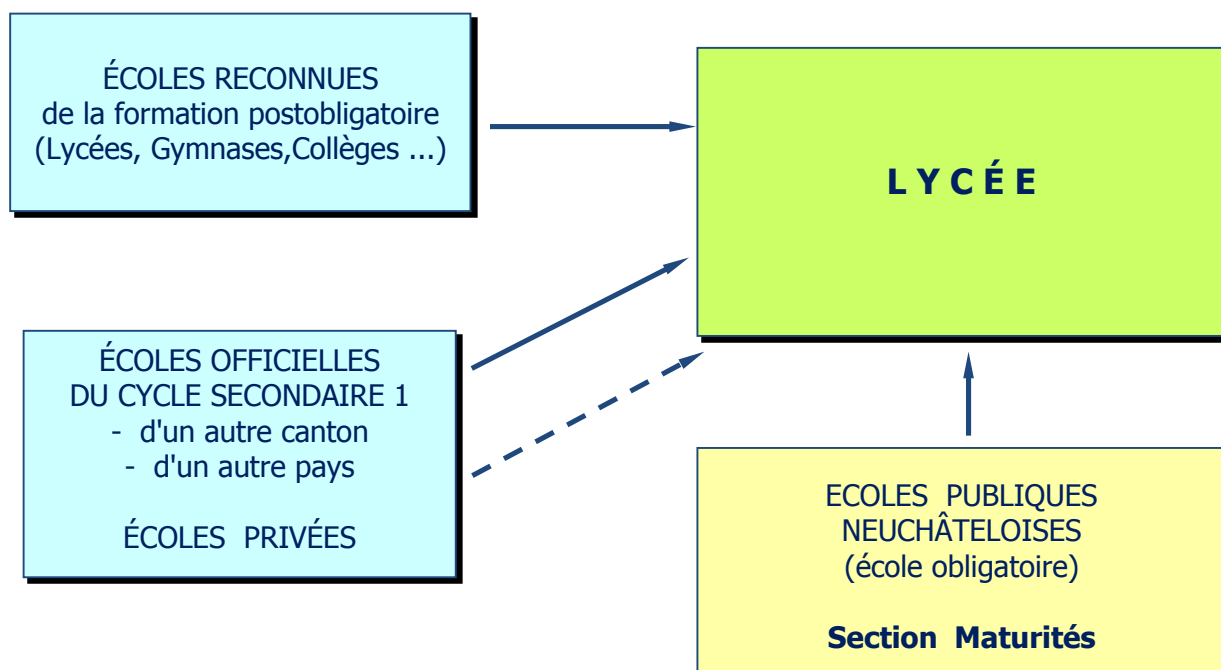
- \* TC : offre réservée aux élèves de la filière sport-élite bénéficiant de la Talent Card Swiss Olympic nationale.  
Les cours de l'option spécifique économie et droit sont dispensés au Lycée Jean-Piaget

## Pour entrer au lycée

L'accès aux études conduisant à la maturité gymnasiale ne peut se concevoir sans une formation antérieure adéquate dans une section spécialement prévue et organisée à cet effet. L'origine scolaire de l'élève sera donc déterminante pour décider de son admission dans le cycle secondaire supérieur.

Le schéma ci-dessous résume les voies d'admission (régulière ou provisoire) au Lycée Denis-de-Rougemont.

- ❑ Sous certaines conditions, le **statut d'auditeur** peut être accordé.
- ❑ Les élèves qui pratiquent **une activité sportive** ou **artistique** de haut niveau peuvent, sur présentation d'un **dossier remis avec l'inscription au lycée**, bénéficier de conditions-cadres leur permettant de consacrer plus de temps à leur sport ou à leur art.



—————> admission *régulière* lorsque les conditions d'entrée dans une école reconnue sont satisfaites.

- - - -> admission *provisoire* (pour un semestre) lorsque la preuve d'une formation préalable équivalente et achevée avec succès peut être apportée.

## Conditions particulières

---

### Age

En règle générale, l'élève entre au lycée dans sa seizième année. Lorsque l'âge dépasse de deux ans la norme reconnue pour un degré scolaire déterminé, l'admission n'est en principe pas possible.

### Elèves externes

Lorsque le canton de domicile des parents n'est pas celui de Neuchâtel et qu'il offre la possibilité de suivre des études gymnasiales dans la langue maternelle de l'élève, celui-ci ne peut en principe pas être admis au Lycée Denis-de-Rougemont.

### Effectifs

Dans tous les cas, l'admission des élèves dont les parents sont domiciliés hors du canton n'est possible que dans la mesure où les effectifs le permettent.

### Ecolage

Pour les élèves dont les parents ou les représentants légaux sont domiciliés dans le canton, la fréquentation des écoles publiques jusqu'au degré secondaire est gratuite.

Les élèves dont les parents ou représentants légaux sont domiciliés hors du canton paient, en revanche, un ecolage. Pour plus d'information :

- RSN Art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté concernant les ecolages dans les écoles publiques du canton.
- Convention BEJUNE sur les contributions aux frais d'enseignement.

Tous les élèves doivent cependant prendre à leur charge les frais de matériel scolaire et d'activités annexes

(camps de ski, journées hors-cadre, voyage de maturité, etc). Ils doivent également s'acquitter d'un forfait annuel de CHF 250.-, commun aux trois lycées, couvrant les frais de photocopies et de participation aux manifestations culturelles et sportives diverses.

### Assurances

L'assurance scolaire contre les accidents a été supprimée. Les élèves et leurs responsables légaux veillent donc à conclure les assurances accidents et maladie nécessaires.

### Bourses

Aucun élève ayant des dispositions et des capacités à étudier ne doit être empêché, pour des raisons financières, de poursuivre des études.

L'Office cantonal des bourses d'études (OCBE) applique la *nouvelle Loi sur les aides à la formation* pour déterminer le droit aux bourses et prêts d'études.

Les demandeurs trouveront sur le site internet **[www.ne.ch/bourses](http://www.ne.ch/bourses)** une brochure contenant toutes les informations utiles ainsi que les demandes de prestations sociales.

### Formalités d'inscription

Les demandes d'inscription doivent être faites au moyen du formulaire officiel que l'école obligatoire et le secrétariat du lycée tiennent à disposition des intéressés.

Tout cas particulier fera l'objet d'une demande écrite dûment motivée. C'est notamment le cas lorsque les parents sont domiciliés à l'extérieur du canton.

Tout en demeurant une école de formation générale, le lycée prépare de manière efficace aux multiples orientations et spécialisations proposées par les Universités, les Ecoles polytechniques et autres Hautes écoles ou Ecoles supérieures.

- ❑ Le certificat de maturité obtenu au Lycée Denis-de-Rougemont permet **d'accéder directement** à toutes les facultés des Universités suisses et des Ecoles polytechniques fédérales (EPF).  
Dans certaines disciplines, il peut arriver que des examens complémentaires en cours d'études soient exigés.
- ❑ Après **une année de rattachement** ou une expérience professionnelle correspondante, les Hautes Ecoles spécialisées (HES) sont ouvertes sans examens aux porteurs d'une maturité gymnasiale.
- ❑ Ce titre est également une condition préalable nécessaire pour l'admission aux Hautes Ecoles Pédagogiques (HEP) formant les maîtres des cycles 1, 2 et 3.
- ❑ Plusieurs formations supérieures non universitaires exigent le certificat de maturité pour entreprendre des études professionnelles.
- ❑ **La maturité suisse est donc un titre unique**, qui garantit l'accès aux Hautes écoles sans examen d'admission.

En définissant les options qui composent le profil de leurs études gymnasiales, les lycéens et les lycéennes auront avantage à tenir compte de leurs intentions professionnelles et de leurs choix de vie.

Il est donc judicieux de retenir des **options spécifiques scientifiques** lorsqu'on vise une faculté des sciences ou une école polytechnique ou des études de médecine. De même, une bonne préparation en **langues** ou en **sciences humaines** contribue au succès des études en droit ou en lettres.

**Les mathématiques niveau 2** s'adressent aussi bien aux scientifiques ou économistes qu'aux futurs étudiants en faculté de lettres et sciences humaines.

De son côté, **le latin** développe l'esprit et des aptitudes utiles dans les langues autant que dans les sciences. **La musique**, complétée par des options complémentaires en sciences ou en sciences humaines, prépare bien à l'entrée dans des écoles spécialisées ou en sciences humaines.

**La maturité bilingue anglais** prouve que l'élève est capable de comprendre et d'utiliser une langue indispensable dans le monde professionnel.

Ces exemples ne sont que des indications et il va de soi que tous les profils réalisés avec motivation et sérieux conviennent aux études les plus exigeantes.

## Les débouchés

---

L'inventaire de toutes les carrières pour lesquelles la maturité gymnasiale constitue le premier passage obligé ou recommandé ne saurait être dressé. Quelques exemples permettront cependant d'imaginer la richesse des domaines touchés, qu'ils appartiennent au monde professionnel ou à celui de la recherche.

### Lycée + facultés universitaires

❑ *Droit*  
barreau, notariat, services juridiques, carrières diplomatiques, etc.

❑ *Sciences économiques*  
économie d'entreprise, gestion, finance, secteur bancaire, sciences actuarielles, industrie, sociologie, politologie, etc.

❑ *Théologie*  
ministères religieux, éthique, herméneutique (interprétation des textes), etc.

❑ *Sciences*  
mathématiques, chimie, physique, biologie, géologie, pharmacie, informatique, enseignement, industrie, etc.

❑ *Médecine / pharmacie*  
médecine humaine, vétérinaire, dentaire ; pharmacie, etc.

❑ *Lettres et sciences humaines*  
enseignement, journalisme, conservation d'archives, muséographie, bibliothèque, langues, traduction, histoire, géographie, archéologie, ethnologie, diplomatie, philosophie, psychologie, etc.

### Lycée + Ecoles polytechniques

Architecture et carrières d'ingénieurs : agronomie, biologie, chimie et génie chimique, électricité, génie civil, génie rural, gestion et production, informatique, matériaux, mathématiques, mathématiques et physique, génie biomédical, génie mécanique, micro-technique, physique, sciences de l'environnement, sciences forestières, sciences de la terre, systèmes de communication, management de la technologie, sciences et technologie du vivant, etc.

### Lycée + formations spécialisées

Enseignement et éducation; professions du livre; orthophonie et professions paramédicales (soins infirmiers, physiothérapie, ergothérapie, radiologie, laboratoire, diététique, etc); cadres de l'entreprise et de l'administration; conservatoires et arts appliqués; Ecoles techniques et Hautes écoles spécialisées (HES, HEP), etc.

Des stages, divers tests ou examens, voire une année de raccordement ou une expérience professionnelle peuvent être requis avant l'admission dans ces formations.



La vie d'une école ne se réduit pas à ses grilles d'études. Le Lycée Denis-de-Rougemont propose également une série d'activités destinées à étendre le champ des connaissances et des perceptions, à ouvrir l'horizon des jugements et à stimuler l'exercice physique ou à développer les talents artistiques.

Pour satisfaire la curiosité de ses élèves et répondre à leurs intérêts les plus divers, le lycée offre un programme d'activités dont les éléments qui suivent donnent un aperçu.

❑ ***des activités culturelles***

proposées dans le cadre de l'enseignement ou en dehors de celui-ci : expositions, conférences, entretiens, spectacles, concerts, films, etc.

❑ ***la pratique du sport***

en camps de ski, lors d'une semaine d'activités sportives, de tournois et concours internes, régionaux, voire intercantonaux ou en participant à la *Vogalonga* de Venise, etc.

❑ ***des occasions de réflexion***

sur des sujets d'actualité à l'occasion de conférences, journées thématiques consacrées, à la santé, au débat philosophique, à différents problèmes de société, etc.

❑ ***des journées hors-cadre***

composées de séminaires de recherche ou de création, d'excursions et visites d'entreprises, de conférences et d'exposés sur des sujets que le programme ne permet pas d'aborder en classe, etc.

❑ ***des conférences et stages d'orientation***

par des visites des différentes Universités et Ecoles polytechniques, des présentations sur les nouvelles technologies (MINT) et débouchés professionnels ou différents stage, etc.

❑ ***des activités artistiques***

à travers un orchestre et une chorale préparant un spectacle musical et des auditions ou en participant à la Troupe du lycée proposant un spectacle public et également des auditions.

❑ ***un programme d'échanges***

en Suisse et à l'étranger, pour des séjours brefs ou de longue durée ; ceux-ci pouvant être reconnus et crédités dans la scolarité au lycée.

❑ ***un groupe de liaison***

élu par les lycéens et lycéennes représentant leurs camarades auprès de la direction et proposant divers projets et activités festives.

❑ ***des personnes ressources***

des médiateurs scolaires, les maîtres de classe, une conseillère en orientation, des aumôniers sont à disposition pour tenter de trouver des solutions à des problèmes personnels ou scolaires.

**“ L'avenir est notre affaire ”**

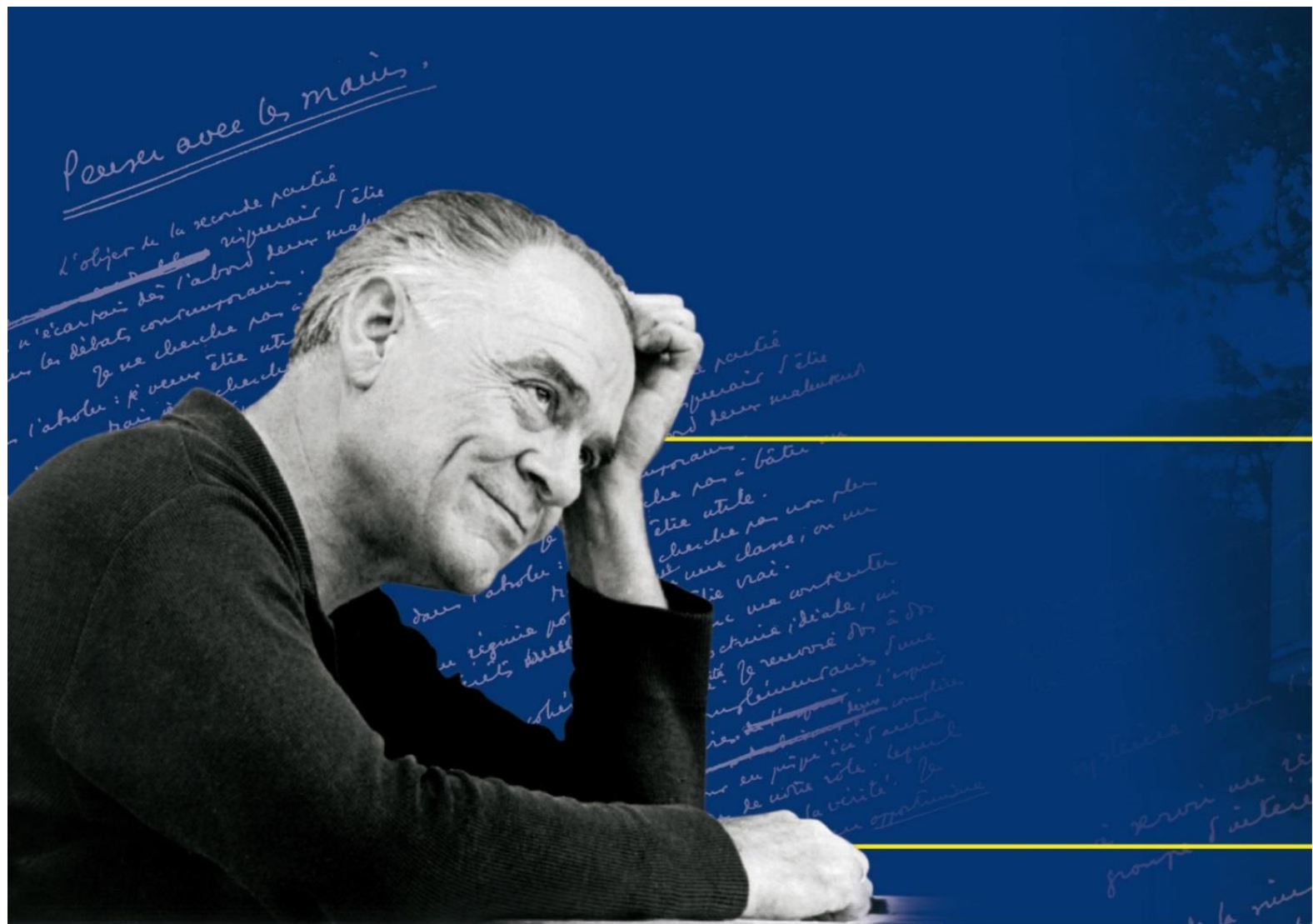
---

Délai d'inscription au Lycée Denis-de-Rougemont  
pour l'année scolaire 2018 - 2019 :

**Mercredi 7 mars 2018**

CH - 2002 Neuchâtel  
Rue Breguet 3, case postale 1  
Tél 032 717 50 00 - Fax 032 717 50 19  
[www.lddr.ch](http://www.lddr.ch)

 **ne.ch**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



**LYCÉE**  
**DENIS DE ROUGEMONT**  
**NEUCHÂTEL**

Lycée Denis-de-Rougemont  
Rue Breguet 3  
Case postale 1  
CH - 2002 Neuchâtel  
Tél 032 717 50 00  
Fax 032 717 50 19

[www.lddr.ch](http://www.lddr.ch)